

DOCTEUR J. POIRIER
Vice-Président de la Société Archéologique et Historique

LA FORÊT
DE FOUGÈRES
ET SES SOUVENIRS



DOCTEUR J. POIRIER
Vice-Président de la Société Archéologique et Historique

AVANT-PROPOS

LA FORÊT
DE FOUGÈRES
ET SES SOUVENIRS



AVANT-PROPOS

C'EST en hommage à la petite patrie que j'écris ces lignes, aimable bourgade assise au creux d'un val-lon, et que la forêt toute proche semble vouloir enlacer.

A la forêt, Landéan doit tout : sa fraîcheur, son charme, et aussi sa lointaine origine. **Lan-dean**, vocable étrange sur lequel on a beaucoup discuté. « Terre du Doyen », prétendent certains auteurs, Bachelot de la Pylaie traduit « Terre du Temple ». Et à l'appui de sa thèse, il évoque ce lieu de rassemblement des peuplades en marche vers l'Armorique, qui fut à la fois sanctuaire et marché. Ainsi nos rudes aïeux y célébraient leurs divinités farcuches. Pierres de Courcoulée ou du Cordon des Druides, énigmatique Pierre du Trésor, toujours imposantes malgré vos blessures, quels étranges secrets détenez-vous ?

Puis vinrent les saints ermites qui plantèrent la croix, s'adonnant parmi les taillis à d'austères pénitences. Plus tard, les seigneurs fougerais, fatigués de leur citadelle revêche, choisirent ses solitudes pour s'y divertir. Foretterie, « maison de la forêt », ainsi nommèrent-ils leur rendez-vous de chasse.

Au cours des siècles, la futaie immense connut des sorts divers : le sénéchal, toujours à court de revenus, la surveillait, un peuple de sabotiers et de boissetiers l'habita, de mauvais garçons y trouvèrent refuge. Abri, cachette ou repaire, tour à tour sentimentale et cruelle, la forêt fut tout cela, et Landéan, son inséparable, avec elle.

De nos jours, où l'on s'éprend de randonnées lointaines et de vitesse, où l'on ignore les ressources locales, elle est devenue pour beaucoup l'inconnue ou l'étrangère, que l'on traverse à vive allure, sans daigner s'arrêter.

Puisse ce modeste ouvrage contribuer à la servir, à la faire mieux connaître, car quiconque connaît bien notre forêt ne peut s'empêcher de l'aimer.

À récente annexion des Cotterets et de la Verrerie a étendu les limites de la ville jusqu'aux lisières de la forêt. Désormais et plus que jamais, on pourra dire « Forêt de Fougères ». Et pourtant, il faut bien reconnaître que la vaste étendue de ce domaine, l'une des parures de notre région, s'étend exclusivement sur le territoire de deux communes voisines. Sur les 1.660 hectares qui la constituent, 588 appartiennent à Laignelet et 1.072 à Landéan. Jadis divisée en cinq cantons, elle n'en comprend plus aujourd'hui que deux, séparés par le cours d'eau un peu pompeusement appelé la Grande Rivière, alors qu'il ne s'agit que d'un ruisseau. La moitié nord, la plus importante, dépend de la garde de Landéan dont le préposé habite la Croix de Pierre, la moitié sud, plus réduite, est placée sous l'autorité du garde de la Fiefte Monthierry. Le brigadier-chef, enfin, réside à la Maison du Galoupel, sur la route de Parigné, à quelque 500 mètres de la Verrerie.

Elle est partagée en 130 coupes, toutes bornées et numérotées pour en faciliter la surveillance et l'exploitation. Elle est traversée, du Sud au Nord, par la route nationale N° 177, dite de Rennes à Caen, sur un parcours de près de cinq kilomètres. Elle est sillonnée d'autre part, en tous sens, par quelques routes, et surtout par de nombreuses allées ou chemins verts aboutissant à des carrefours en forme d'étoiles : Saint-François, Chennedet ou Grand Carrefour, Etoile de Cerfillière ou des Sept Routes, le Poulailier, Chateaujaune, etc... L'origine de ces avenues remonte à l'époque révolutionnaire. Jadis, à l'exception du grand chemin de Caen, il n'existait que des sentiers ou des pistes connus des seuls usagers de la forêt et qui se perdaient sous les fourrés. Sous le prétexte qu'ils donnaient asile à de nombreux Chouans, le district de Fougères donna l'ordre d'entreprendre de larges percées. Ceci n'alla pas sans énormes travaux d'abattage, protestations et ressentiments; mais aujourd'hui les amateurs de promenades, les chercheurs de champignons ou de bois mort s'en félicitent et parcourent avec satisfaction ces longues allées rectilignes que semble border indéfiniment la majesté des hautes futaies.

Nous allons cheminer par la pensée seulement, il est vrai, et ce sera, en quelque sorte, un voyage « en chambre autour de la forêt », mais aussi un pèlerinage aux sources vives de notre région. Noble terre, en effet, puisqu'elle fut, après le château-fort, le plus beau fleuron de notre antique baronnie. Terre sainte, peut-on dire, car, au plus épais de ses solitudes, les ermites en bon nombre s'y retirèrent pour prier et que trois abbayes — chiffre imposant — y prirent tour à tour naissance. Terre fertile enfin, où le hêtre-roi domine, le hêtre ou fouteau (c'est là son nom vulgaire) qui, pour son fût élancé et son écorce lamée d'argent, y trouve une nourriture propice, alors que le chêne périçlite.

Elle est belle en toutes saisons : à l'Ascension, lorsque de toutes parts ses bourgeons éclatent pour libérer les feuilles naissantes, douces au regard comme des caresses; à l'été où sa frondaison se fait plus sombre et que ses lointaines alignées ressemblent à d'immenses cathédrales toutes bourdonnantes du chant des oiseaux et des insectes; à l'automne où, en guise d'adieu au soleil, elle se revêt du manteau d'or et de pourpre. Quant à la saison froide, qui décrira l'incomparable spectacle qu'elle nous fournit dans ses décors de neige ? C'est donc avec recueillement qu'il faut la parcourir, à la façon des poètes que séduira toujours l'éternelle beauté !...

DE RECOUVRANCE A GATE-SEL

LISSANT à gauche la propriété de la Héronnière, dont le nom évoque un lieu où vivaient autrefois les échassiers, entrons en forêt par la route de Parigné. Immédiatement à notre droite, face à la route nationale que nous venons de quitter, se dresse une croix de pierre dont le socle porte l'inscription : « Croix de Recouvrance », ainsi que le millésime 1769. On prétend qu'elle fut érigée à la suite d'un vœu : une fillette s'étant perdue dans la forêt, son malheureux père, dans sa terrible angoisse, promit d'élever un monument à chaque extrémité des bois si son enfant lui était rendue. Le ciel l'ayant exaucé, il se hâta d'accomplir sa promesse. Et c'est ainsi que les deux croix, celle de la Verrerie et celle de Landécan furent appelées « Recouvrance ».

Poursuivant notre chemin, après avoir dépassé la maison forestière du Galoupel et la pépinière de résineux voisine, innovation heureuse des Eaux et Forêts, puisqu'on y cultive de futurs arbres de remplacement dont la vue réjouira sans doute nos descendants, nous rencontrons un premier carrefour. Si nous suivions l'allée située à gauche, nous croiserions bientôt le chemin Mel-

loun aboutissant à l'ancien champ de foire, en passant entre l'Hôtel-Dieu et le cimetière de la ville. Ce chemin s'appelait également Gâte-Sel. L'impôt du sel n'était pas perçu en Bretagne, contrairement à ce qui existait en Normandie et dans le Maine. Or, il arrivait fréquemment que des amateurs d'épices venant de ces proches provinces entreprenaient le voyage de Fougères pour s'y ravitailler. Ils achetaient à la Halle au sel, chargeaient leurs chevaux ou bourricots en contrebande et, bien entendu, pour leur retour, se gardant bien d'emprunter le grand chemin de Caen, ils se confiaient à la complicité tortueuse du Chemin Mellouin. Mais ceci n'allait pas sans risques ou périls, car la gabelle veillait. Alors, à grands coups d'épée, elle éventrait les sacs, d'où gâte-sel, en piétinait le contenu, débridait les montures et rossait les cavaliers...

A deux kilomètres de là, au fond d'un étroit vallon où serpente le ruisseau de Grande Rivière, affluent du Nançon, voici le moulin et le pont d'Avillon ou Avignon, moulin sinistre, puisqu'une prophétie assurait qu'il allait moudre avec du sang breton, ce qui se réalisa effectivement en 1793. Aujourd'hui, les meules ont disparu et, en-deçà de la prairie, un étang, fort pittoresque, a été récemment reconstitué, ce qui ajoute à la beauté sauvage de ce site.

DU FOUTEAU DU POULLAILLER A COURCOULÉE

LA route grimpe assez rudement, quittons-la et, par le sous-bois, nous serons bientôt conduits au pied d'une croix. Elle se montre au bord d'un chemin qui, du carrefour du Poullailier, parvient à un autre ancien moulin : les Courbes, et, à la petite ferme du Gué aux Merles, dépendances très écartées de la commune de Landécan, c'est la Croix du Fouteau du Poullailier. Cet insigne religieux, s'il faut en croire les historiens locaux, a été élevé pour combattre une superstition païenne qui avait précisément pour théâtre un fouteau que l'on appelait le Poullailier parce qu'entre ses énormes racines, il contenait toujours des œufs. Il était en effet visité par de nombreux pèlerins dans le but d'obtenir, soit une guérison, soit le succès d'une entreprise quelconque, y compris, bien entendu, celle de se faire aimer... Mais il fallait au préalable accomplir un certain rite : c'est-à-dire tourner en rond autour de l'arbre, une branche de houx à la main et, en fin de compte, déposer soit un œuf, soit une pièce de monnaie.

Il paraît que les mendiants fréquentaient assidûment le Fouteau du Poulailler!... Emue de ces pratiques qui, en se déformant, n'étaient pas sans danger pour les mœurs, l'Eglise implanta la croix où s'élevait jadis l'arbre des sorciers. On l'appelle aussi Croix des Chouans, en raison des combats meurtriers qui se livrèrent autour d'elle. M. Etienne Aubrée prétend tenir d'anciens sabotiers qu'elle était de la part de cette corporation l'objet d'une vénération particulière. L'un d'eux, ayant blasphémé en passant près d'elle, mourut le lendemain de mort violente. C'est pourquoi, dès que son bois devenait vétuste, nos sabotiers s'affairaient pour le remplacer. Depuis décembre 1937, c'est une croix de granit impérissable — ainsi que le souligne le procès-verbal de fondation — qui, par les soins de la Société Archéologique, a pris la place du matériau ancien, usé par les intempéries. Elle provient de l'ancien cimetière de Landéan et fut bénite par M. Anger, curé de la paroisse, en présence des maires de Landéan et de Parigné, du président et de quelques membres de la Société Archéologique.

A quelque quatre cents mètres de là, à vol d'oiseau, campée sur la rive opposée du Nançon, se trouve la ferme de la Terrouas, qui, jusqu'en 1920, dépendait du domaine de la Villegontier. Cette ferme a son histoire de duplicité et de trahison. C'est là, en effet, que résidait, à la Révolution, le fameux faux chouan Boismartel, dit Joli-Cœur. D'abord enrôlé par conviction dans les rangs royalistes, son appât du gain le fit passer au service du commissaire du district Loysel; ainsi devint-il espion, sous les apparences d'un partisan loyal, et à ce métier il amassa, dit-on, une fortune rondelette non seulement en espèces, produits de ses rapines, mais aussi en nature : vases sacrés ou richesses dérobées aux églises et maisons nobles du voisinage. « De mon lit, disait Joli-Cœur, à ses intimes, j'aperçois ma cache. » Il n'en profita pas, car, au cours d'une nuit sans lune, certains de ses anciens amis, las de son double jeu, l'ayant incité à la contrition, le saignèrent prestement avec son propre coutelas!... On parle encore de nos jours de la cachette de Joli-Cœur. Je la signale aux chercheurs, mais sans grande conviction, car même avec l'autorisation préalable des Eaux et Forêts, je crains fort que leur entreprise n'aboutisse à une déception et que le trésor de Joli-Cœur n'aïlle, une fois de plus, rejoindre, au magasin des légendes, le saint François « tout en or » de l'Abbaye de la Forêt, ou encore la cassette bien remplie de la Motte à Madame, qu'un émigré, avant de quitter Landéan, aurait pris soin de dissimuler au cœur même d'une maîtresse poutre.

Je ne citerais que pour mémoire le site bien connu des fougères, nommé la Villegontier, en souvenir de ses anciens pos-

sesseurs. Les pêcheurs se donnent encore rendez-vous au bord de son étang que le Nançon traverse et que borde d'un côté une hêtrée vigoureuse. Hélas, le château, déjà injurié par le temps et les vicissitudes, a subi diverses infortunes. Là où évoluaient au son du cor les fringants équipages des chasses à courre, là où s'allumaient les lampions pour les têtes vénitiennes sur l'étang, règne le silence qui annonce l'agonie. Hâtons-nous de quitter, non sans regret, les bosquets de rhododendrons mauves ou violets qui semblent porter le deuil de leurs maîtres pour nous enfuir vers Courcoulée, ce curieux monument mégalithique, qui restitue toujours à notre méditation un coin de ce passé secret que forgèrent nos aïeux, les Celtes.

Enorme pierre, impressionnante par ses dimensions, quelle équipe de mercenaires réussit cette prouesse de la dresser sur ses dix piliers? Avec quels engins? Leurs muscles associés et tendus durent sans doute en venir à bout. Malheureusement, elle nous apparaît fendue et séparée en deux tronçons, et l'un d'eux a entraîné dans son effondrement les piliers de granit qui la soutenaient. Bien qu'endommagée, Courcoulée, appelée encore Pierre des Huguenots, demeure toujours imposante et mystérieuse. J'ai souvent entendu regretter par des touristes que sa restauration ne soit pas entreprise. Avec les puissants moyens actuels, la chose s'avérerait possible; et ainsi le dolmen reconstitué dans son intégrité primitive prendrait un rang plus honorable encore parmi les curiosités de notre région.

SAINTS ERMITES AU CREUX DES BOIS

DIRIGEONS-NOUS maintenant vers l'Ermitage... Après avoir passé le carrefour de Villegontier, un toit rouge surgit au milieu d'une clairière de la forêt : c'est un pavillon de plaisance récemment restauré et qu'une ferme avoisine : l'Ermitage, ainsi nommé en souvenir d'un lieu où se plaisaient les anachorètes en ce temps de pénitence que fut l'an 1000. Au siècle suivant, cette terre fut sanctifiée par un hôte illustre : saint Vital. Celui-ci, avant d'aller fonder, en 1122, avec ses premiers compagnons la célèbre abbaye de Savigny, choisit notre ermitage comme lieu de retraite. C'est là qu'il médita ses projets, encouragé par les seigneurs de Fougères, d'aller s'établir en Normandie. Ainsi peut-on dire que le monastère réputé a bien pris ses racines au sein même de notre forêt. Une ancienne chapelle, disparue au début du XIX^e siècle, située sur le bord Est de la route de Parigné et qui dépendit longtemps de Saint-François, commémorait la fon-

dation de Vital. C'est également pour cette raison que l'on a placé dans le chœur restauré de Landéan le blason abbatial : un S majuscule, aux reflets d'or, que des feuilles de fougères entrelacent.

Nous voici maintenant à la Villebœufs, endroit où le paisible Nançon passe sous un pont qu'enjambe la route. Obliquons à droite, nous parvenons à l'Etoile de Cerfilière ou des Sept Routes, agréable carrefour, malheureusement défiguré par le déboisement, et, poursuivant notre marche en direction de la route nationale, nous apercevons, à droite, le village de Chennedet, lieu de chasse par tradition millénaire. Les chasses fameuses des nobles du siècle dernier et les exploits actuels de nos modernes fervents de Diane ne font, en effet, que répéter les gestes que faisaient là nos féodaux fougerais. Ce fut toujours et par essence une terre giboyeuse; elle a connu d'innombrables chevauchées et d'halatantes poursuites, elle a retenti de milliers d'hallalis !...

Il paraît qu'au temps de saint Vital, Chennedet fut un lieu solitaire, et si parfaitement solitaire que s'y était retiré un autre ermite célèbre : Bernard de Tyron. Il vivait au cœur même d'un énorme chêne à multiples branches où il avait suspendu sa cabane, se consacrant, sans désespérer, à la méditation et à la prière. Mais la renommée de ses vertus lui arracha bientôt tout répit : et vers sa retraite, on vit accourir des foules en quête de conseils ou avides de ferveur. Son chêne devint alors aussi célèbre que lui, « Quercus docta », ainsi fut-il nommé chêne savant, dont on a tiré Chennedet.

Le souvenir de ces pieux solitaires de la forêt vient d'être récemment, et à juste titre, illustré en l'église Saint-Léonard. Un vitrail, installé au bas-côté nord, représente saint Vital, saint Bernard de Tyron et saint Hamon, ce dernier natif de Saint-Etienne-en-Coglès, qui furent en notre contrée les plus dignes représentants de la vie érémitique.

EN SOUVENIR DES SABOTIERS...

CHENNEDET, c'est encore une magnifique étoile forestière que forment, avec la route nationale, trois allées; carrefour qui était jadis le rendez-vous du dimanche fréquenté par d'innombrables promeneurs de la ville et autour duquel étaient établies plusieurs huttes ou loges de sabotiers. Leurs habitants vaincus par le machinisme et par les dures conditions économiques ont, un à un, déserté la contrée. Dans ma jeunesse, j'ai

bien connu plusieurs de ces sympathiques et curieux habitants de la forêt que deux traits de caractère distinguaient avant tout : l'amour de leur rude métier et un farouche esprit d'indépendance. Levés dès l'aube, au chant d'un coq de Barbarie, car pour la plupart montres et réveils étaient un luxe, ils s'attelaient au labeur : les hommes taillant les billots de hêtres en forme grossière de sabots, les soulevant, les caressant de l'œil et rectifiant à grands coups de paroir les arêtes par trop aiguës; les femmes creusaient ensuite, abimées sur le frustré établi, poitrines déformées et dos ronds dès la trentaine, puis le travail retournait aux hommes, pour la finition et l'enjolivure, et après bien des heures d'effort, on vendait avant 14-18, tenez-vous bien, une paire pour trois sous !... Temps héroïques en vérité ! Quelles libertés d'allure et de langage ne prenait-on pas dans ces immensités de la forêt où l'on vivait au large, bien que chichement ! Quelques sabotiers plus cossus ajoutaient à leur métier un maigre commerce, celui d'aubergiste, bien entendu. Parmi ceux-ci, le père Tacot, qui régnait à Saint-François, était célèbre en sa chaumine enfumée, tonneaux de cidre au fond de l'atelier, sol émaillé de copeaux, et dans la pièce unique, assiettes colorées et cocardes de conscrits ornant le dressoir ! Les fougerais s'y précipitaient le dimanche pour déguster saucisses et galettes et ensuite pour danser sous les ombrages au son de l'accordéon. J'ai bien dit que le père Tacot régnait... sur son humble maison d'abord, mais aussi sur toute la tribu, car ses avis et décisions prenaient aspect d'oracles. Les derniers survivants de cette époque vous content encore, les larmes aux yeux, les souvenirs d'antan et les vieux gardent la nostalgie du labeur d'autrefois à l'ombre des futaies.

Achevons de monter la côte de Chennedet en direction de Landéan. Elle offre à l'automne un spectacle ravissant : l'or, le rouge sanglant, le vieux cuivre rutilent littéralement aux feuilles des chênes d'Amérique, si judicieusement plantés pour la joie des yeux en ce point culminant. Avant l'alanguissement de l'hiver, ce coin de forêt semble alors vouloir une dernière fois nous faire profiter de sa pompeuse parure. C'est là, précisément, que s'embranchent, sur la droite, l'étroite allée conduisant à la Pierre du Trésor. Ce nom prestigieux, qui ne correspond plus qu'à un dolmen détérioré, à demi enfoui dans le sol. S'il faut en croire Bachelot de la Pylaie, la légende attachée à ce monument aurait excité la cupidité d'une équipe de jeunes gens des environs qui aurait entrepris d'en fouiller les assises vers l'an 1820. Il faudrait imputer à ces recherches malencontreuses qui permirent cependant de ramener des débris de poteries et des pièces de monnaies anciennes, la ruine du monument.

FORTERESSE OU CACHETTE ?

A PRES avoir franchi, à cinq cents mètres plus loin, le ruisseau de la Perrière, tapi au fond d'un vallon, ayant amorcé la descente sur Landéac, nous découvrons sur la gauche un boqueteau de hêtres que la hache des bûcherons a respecté, au cours des récentes et trop vastes entreprises de déboisement. C'est le signal des Celliers de Landéac, monument historique qui jouit d'une certaine célébrité à des dizaines de lieues à la ronde. C'est un curieux souterrain construit par notre Raoul II, dans un but demeuré mystérieux. Sa structure interne est en tous points comparable à celle de la salle voûtée de la Mairie de Fougères. La solidité remarquable du ciment a défié les siècles, elle a résisté à la pénétration des racines d'arbres pourtant nombreuses qui s'étaient au-dessus de la voûte.

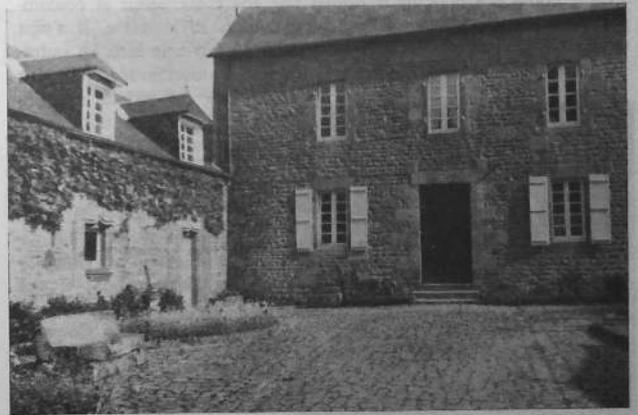
Des controverses se sont élevées à propos de sa destination. La tradition de la cachette de Raoul, désireux de mettre à l'abri des envahisseurs ses richesses, semble bien prévaloir, mais elle ne servit pas puisqu'en route les convois du seigneur furent pillés par une bande de Brabançons à la solde des Anglais. Certains auteurs ont prétendu que ce monument n'était que la cave du château de la Foretterie, résidence de chasse des barons; or, la preuve est faite que ce château était distant des Celliers de près de cinq cents mètres...

Les Celliers furent assainis et restaurés en 1912 par les soins des Beaux-Arts. Ceux-ci dégagèrent les escaliers, réparèrent les entrées et restituèrent à la fameuse salle l'intégrité de son aspect d'origine. Il n'en était pas ainsi avant cette époque. Explorer les Celliers était alors une véritable aventure, les jeunes gens qui s'y risquaient, en rampant, sortaient de cette expédition quelques instants plus tard, crottés ou poussiéreux, selon la période de l'année, ils racontaient à cette occasion leurs impressions, bien entendu gonflées par souci de vantardise. Et pourtant ils ne rencontraient dans la salle aux trois quarts comblée, que crapauds ou couleuvres, et jamais ne réussirent à repérer la prétendue galerie qui devait communiquer avec le château de Fougères, selon la légende affirmant qu'un canard lâché aux Celliers était réapparu au bout de trois heures sur l'étang de la Couarde...

Faut-il rappeler que c'est autour des Celliers que se livra, en août 1944, un accrochage entre les blindés américains lancés en avant-garde sur Fougères et quelques soldats allemands engagés pour retarder leur avance. Ces derniers se défendirent désespérément. Ils réussirent même, un peu plus loin, à stopper un tank allié et à exterminer ses occupants. Sous la feuillée, que la soirée d'été rendait ardente, une longue fusillade crépita, et le lendemain

deux survivants, d'origine polonaise, furent recueillis mutilés et transis en ce même lieu. Ils avaient, sans le savoir, continué la tradition des terribles chocs de l'époque féodale ou des embuscades meurtrières de la Chouannerie !...

Ecartons-nous de quelque trois cents mètres de la route nationale pour situer au passage l'emplacement du Castel de la Foretterie, aujourd'hui le Châtel, rendez-vous de chasse des barons de Fougères et l'une de leurs résidences favorites. C'est en ce lieu qu'au retour d'une épuisante course en forêt, Henri I^{er}, père de Raoul II, saisi par un mal subit, réunit ses fils et ses vassaux et fit en leur présence le serment solennel de fonder une abbaye à Fougères s'il parvenait à échapper à la mort. Ceci se passait en 1148. Ayant recouvré la santé, le seigneur reconnaissant fonda



*Julien Le Tanneur se fit construire en 1787 une aimable gentilhommière...
Il ne devait pas en profiter longtemps*

l'abbaye de Rillé, où il appela les religieux genovefains. Si quelques débris de chapiteaux et fûts de colonnes y ont été retrouvés dans le passé, il ne subsiste plus rien de l'ancien Castel, car, avec les matériaux disponibles et sur le même emplacement, Julien Augustin le Tanneur des Villetes, construisit, en 1787, le logis principal de l'actuelle demeure. Ancien garde du corps du roi Louis XVI, à l'exemple de nombreux gentilshommes, il prit part à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, sous les ordres de son ami le marquis de la Rouërie. Il devait rapporter dans ses bagages, comme La Rouërie le fit, un tulipier de Virginie, devenu

de nos jours un arbre imposant dont la ramure vigoureuse et la floraison magnifique demeure, après tant d'années d'existence, au moment de Pâques, un plaisir pour les yeux. La Tanneur ne devait pas longtemps profiter de sa nouvelle résidence, car son rôle dans l'émeute de la Saint-Joseph que nous allons évoquer tout à l'heure, devait lui coûter la vie, la quarantaine à peine franchie...

UNE ÉMEUTE AUTOUR D'UNE CROIX

D ELAISONS pour un moment la forêt et abordons la clairière où se niche la bourgade de Landéan. Là encore, l'orée des bois est marquée par une croix, sœur et contemporaine de celle que nous avons décrite à la Verrerie. Il s'agit toujours de Recouvrance, mais cette dernière a une histoire autrement tourmentée...

Autour de son fût rudement taillé dans le granit, un événement tragique allait prendre naissance qui, en ce printemps de 1793, secoua toute la contrée et fit trembler Fougères. Ce fut le Rassemblement ou Révolte de la Saint-Joseph. Il eut pour occasion le tirage au sort, décrété par la Convention Nationale, en vue de la levée en masse. Une animation extraordinaire va ce jour-là remplir Landéan et ses abords puisque plus de 7.000 hommes et jeunes gens s'y sont rassemblés.

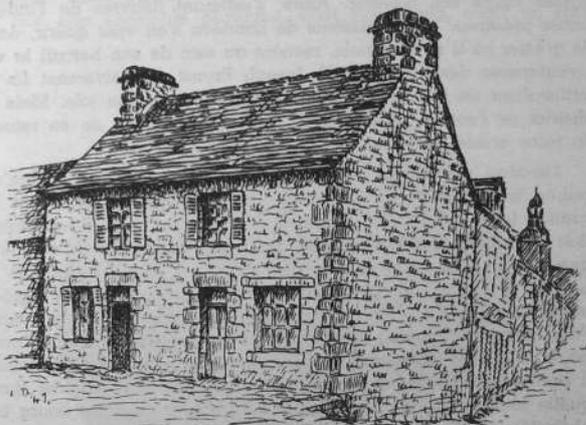
Voici l'auberge à la façade de granit en bordure du grand chemin de Caen où s'arrêtent régulièrement les lourdes diligences. Aujourd'hui, une sorte de tribune pavoisée de tricolore a été dressée



*La Croix de Recouvrance
Lieu de rassemblement des conjurés
avant la marche sur Fougères*

devant la porte. C'est ici même que les futures recrues défileront en présence des autorités. À droite de l'étroite rue qui

conduit à l'église, on aperçoit l'ancien cimetière, bordé au fond par la maison de maître de la famille Guérandel, puis, pressées les unes contre les autres, s'étagent quelques humbles chaumières, un logis à gerbière muni d'un large escalier extérieur et enfin la nef unique d'une pauvre église que flanque, à la côtère nord, un modeste clocher que l'on appelle campanier. Depuis près de deux ans, les cloches étaient muettes, mais pour cet événement extraordinaire, elles ont sonné ce matin même le tocsin. Sur les



ICI S'ÉLEVAIT L'AUBERGE
D'OU PARTIT
LA REVOLTE DE LA SAINT-JOSEPH
LE 19 MARS 1793

Victor Hugo méditant son
roman « Quatre-Vingt-Treize »
y séjourna
les 23 et 24 juin 1836

*Texte de la plaque commémorative apposée sur le mur
de la maison Blandin par la Société Archéologique et Historique
de Fougères le 1^{er} mai 1961*

portes de l'église verrouillées s'étaient les scellés du district. Infortunée paroisse !... Le prieur-recteur, M. Joseph Proust, homme de foi profonde, a refusé le serment constitutionnel ainsi que son vicaire. Il a dû céder la place à M. Deloget, ancien vicaire de

Saint-Sulpice, qui, après bien des hésitations, s'est résigné à accepter la charge que les électeurs fougérois lui avaient dévolue. Mais pour les gens de Landéan, c'est l'intrus. Aussi passe-t-il quatre mois interminables au milieu de l'hostilité générale, enfermé au prieuré, à quelques pas de la forêt, d'où il peut entendre les hululements sinistres des patrouilles insurgées.

Le 18 janvier dernier, n'y tenant plus, il s'est enfui vers sa Normandie natale où la mort, mort brutale, le saisira vers Saint-James après son repentir. Alors, s'estimant délivrés de l'indésirable présence, les paroissiens de Landéan s'en vont quérir, dans le grenier où il se dissimule, menant au sein de son bercail la vie aventureuse des proscrits, M. Joseph Proust, et naïvement ils le réinstallent au presbytère, au milieu des larmes de joie. Mais le district ne l'entend pas ainsi, et, dès le lendemain de ce retour, la force armée l'expulse.

Landéan est encore sous le coup de cette émotion lorsqu'on publie le décret du 25 février de la Convention, prescrivant la grande levée de 300.000 hommes. Sur ce nombre, l'Ille-et-Vilaine doit en fournir 3.000. Fougères, pour son compte, n'en équipera que 43, mais Landéan doit en désigner 20. « Nos bons prêtres et pas de tirage... », tel est le mot d'ordre qui circule de la Vendée au Cotentin et du Maine à l'extrémité de la presqu'île bretonne. Pour quiconque connaît le peu d'empressement que mettent d'ordinaire, et même en temps de paix, les jeunes recrues paysannes à prendre le chemin de la caserne, il est facile d'imaginer dans quelle fâcheuse ambiance allaient se dérouler en notre bourg les opérations de recrutement. La Convention a bien essayé de secouer les énergies, et elle se propose, après Valmy, d'aller anéantir au-delà de leurs frontières les ennemis de la République. Les soldats de l'An II ne manquent ni de bravoure ni d'audace, mais en vérité, au pays de Fougères, nos conscrits ne se sentent pas la vocation européenne. Avec la grande majorité de la contrée, ils espèrent dans un soulèvement général qui leur ramènerait le roi et leurs prêtres. De ce soulèvement, ils n'attendent que le signal. Quels seront donc les premiers objectifs pour ces paysans qui arborent à leurs vestes la cocarde blanche ? Ils sont à portée de leurs fusils : les prêtres jureurs et les autorités du district !...

VOILA NOTRE PETIT SEIGNEUR

C'EST à tout cela qu'ils pensent en accourant au rassemblement, ceux de Louvigné avec Larcher-Louvière à leur tête, ceux de La Bazouge avec Bérel et Pichon, ceux de La Chapelle-Janson, de Villamée, du Chatellier, de Saint-Germain et de beaucoup d'autres lieux. Avec ceux de Parigné, chemine un grand jeune homme brun, au visage énergique où brillent des yeux ardents. Aimé Picquet du Boisguy, car c'est lui, vient d'avoir 17 ans. Son ensemble physique, écrit Pontbriand, avait un rare



Aimé PICQUET du BOISGUY
1776 - 1839

Voilà notre petit seigneur, il sera notre général !

cachet de distinction. Le plus jeune d'une famille qui compte deux fils et trois filles, il a été bien souvent mis dans les confidences de son ami et voisin, le marquis de la Rouërie, qui lui a fait part de ses projets : « Prends patience, Aimé, tu seras un jour mon aide de camp. » La Rouërie, terrassé par un mal implacable, est mort deux mois plus tôt en apprenant le supplice du roi. Le plan de campagne semble bien compromis. Mais Boisguy porte en son cœur la volonté farouche de servir utilement la cause qu'il chérit.

et c'est ce qui le pousse, au matin du 19 mars, en dépit des objections de sa mère, sur le chemin de Landéan où son destin va s'accomplir, puisque, en l'apercevant, tous ces rudes gars de la contrée, s'écrient : « Voilà notre petit seigneur, il sera notre général !... » Désormais, l'insurrection aura son chef.

Mélonons-nous donc à cette foule assemblée et bruyante, et ouvrons grands nos yeux. L'auberge de la veuve Martin est devenue le point stratégique. Le commerce cependant ne perd point ses droits et, en compagnie de sa fille Perrine et de ses servantes, l'aubergiste s'affaire à servir le cidre en grandes cruchées.

Voici M. Julien Augustin Le Tanneur des Villettes, gentilhomme du lieu. C'est un quadragénaire au port majestueux, robuste et débordant d'activité. N'est-il pas un peu, lui, bourgeois, le nouveau seigneur du pays depuis que le dernier marquis du Hallay, jadis puissant et respecté, a cru prudent, dès l'an dernier, de s'enfuir en Angleterre. Garde marteau en forêt, il jouit, à la ronde, d'une grosse influence. Il a été maire de Landéan, succédant à Joseph Thomas la Touche, mais en raison de ses opinions trop marquées, il a dû remettre son écharpe à Julien Bossard, celui-là même qui le suit d'un pas hésitant, portant à la ronde un regard soupçonneux. Être maire de Landéan, à l'époque, n'est pas un poste enviable... Mais, en réalité, M. le Maire Bossard sait-il seulement signer, et n'est-ce pas toujours Le Tanneur qui dirige ? A peine Bossard est-il parvenu devant l'auberge qu'il est interpellé par un cavalier empanaché et ceinturé de tricolore, c'est l'administrateur Foubert dit Grandmoulin, suivi par un second personnage à cheval, le juge de paix Guérin, originaire du Loroux. Ils sont, l'un et l'autre, chargés de présider le tirage au sort, mais à la vue de cette foule hostile, la crainte et la mauvaise humeur se peignent sur leurs visages. La veille, en effet, à Laignelet, n'ont-ils pas, déjà, dû prendre la fuite, sous les menaces de mort des paysans ?...

« Citoyen Foubert, que n'êtes-vous ce matin demeuré paisible en ce délicieux vallon de Malagra, sur la rive de la Glaine, en La Bazouge-du-Désert, où se blottit votre charmante demeure, où votre industrie est prospère puisque, à votre profit, trois moulins à papier tournent nuit et jour; vous êtes riche et bien considéré en votre commune que l'on qualifie de patriote et où récemment vous avez planté l'Arbre de la Liberté. Que n'y restiez-vous pas et qu'êtes-vous venu faire ici ?... Ah ! j'oubliais, vous êtes le responsable du district de Fougères et vous êtes chargé d'appliquer la loi : faites donc votre office !... »

Ce ne fut pas long... Vers le cavalier s'avance résolument Joseph Painblanc, officier municipal de Laignelet, qui assène un

coup de bâton ferré sur la nuque de Foubert. Celui-ci s'écroule au sol; son agresseur le dépouille de son sabre et de son baudrier, cependant que la monture, affolée, prend le galop sous les huées de la foule. C'est alors que Le Tanneur, prévoyant le drame, protège de son corps l'administrateur gémissant et, pour son salut, lui offre l'asile inviolable de la sacristie où il l'enferme à double tour. Quant au juge de paix Guérin, il se hâte de quitter ce lieu malsain et s'enfuit par des sentiers détournés vers sa résidence du Loroux.

Mais l'affaire ne va-t-elle pas se corser puisque, fendant avec peine ce rassemblement houleux, apparaît une chaise de poste venant de Louvigné, où siègent deux personnages à écharpe tricolore. Le Tanneur et Bossard qui, à n'en pas douter, furent bientôt renseignés sur l'identité des voyageurs par les intéressés eux-mêmes, font l'impossible par trois fois pour dégager la voiture. C'est qu'il s'agit, en effet, de deux commissaires de la Convention, Billaud-Varenne et Sevestre, régicides par surcroît, qui revenaient de mission en Normandie et se dirigeaient vers Rennes. Flétrissant le danger, ces messieurs engagent des pourparlers : à quoi bon toute cette agitation... pour le tirage au sort ?... mais il est facile de s'entendre. Il suffit de dépêcher des délégués au district afin de discuter, vous par exemple. Nous, Billaud-Varenne et Sevestre, qui, tout à l'heure, allons passer à Fougères, nous donnerons des instructions précises et nous nous portons garants de la réussite de l'affaire... »

La chaise de poste s'éloigna, toutes cocardes camouflées. C'était l'important du marché : les conventionnels étaient saufs. Mais la troupe des insurgés, toujours décidée à l'action, quitte le bourg grossie de nombreux renforts où figurent même des femmes, telles la veuve Martin et sa fille, et cette armée improvisée se groupe à la sortie de l'agglomération, à Recouvrance, autour de la Croix. Là, on se sépare en deux colonnes, l'une commandée par du Boisguy se dirige vers Fleurigné où elle va assaillir la Garde nationale, qui vient d'arriver de Fougères, et piller la cave du curé constitutionnel. L'autre colonne, plus nombreuse, en profite pour prendre la route de Fougères au pas cadencé. Parvenus à Bel-Air, là où s'élève notre Hôtel-Dieu, les insurgés perdent du temps en hésitations et palabres. L'ardeur guerrière semble déjà avoir diminué et, plutôt que de donner l'assaut à la ville, on décide d'envoyer des négociateurs vers les autorités du district, Le Tanneur et Bossard devant, dans cette démarche, représenter Landéan.

POURPARLERS EN GUISE D'ATTAQUE

PENDANT ce temps, gardes nationaux, bourgeois et commerçants de Fougères, vivaient des heures d'angoisse. A l'appel du maire, Lesueur, tous les hommes en âge de porter les armes avaient été requis afin de renforcer soldats et gendarmes, déjà fort éprouvés par le combat de Fleurigné. On devine le soulagement général lorsque les habitants, derrière leurs volets clos, aperçurent une douzaine d'individus se présenter aux avant-postes en agitant leurs mouchoirs. Le district, siégeant en permanence sous la présidence de Lesueur, les accueillit aussitôt, et le magistrat municipal se tira d'embarras avec adresse. O admirable pouvoir de la diplomatie : le maire promit tout ce qu'on voulait, l'interruption du tirage au sort et l'absence de représailles. C'est ainsi que les délégués perdirent à leur tour leur humeur belliqueuse et quittèrent la ville, croyant la partie bien gagnée.

Mais leurs troupes, qui stationnaient, l'arme au pied, au Faubourg Roger, ne furent pas du même avis. A toutes les époques de l'histoire sévissent les ultras et, sous leur influence, les négociateurs furent conspués. Ne pouvant rien obtenir des conjurés, engagés par les promesses faites à Lesueur, ils décidèrent de reprendre, à peu près seuls, le chemin du retour en ruminant leur déconvenue.

Les plus acharnés décidèrent malgré tout de donner l'assaut aux murailles, mais les engins fougérais avaient sur ces bandes armées de bâtons et de fusils à pierre une supériorité écrasante. La voix du canon retentit, et quelques rafales bien ajustées portèrent promptement la débandade dans le camp des assaillants. Il y eut des morts, des blessés, des prisonniers. Puis ce fut la dislocation lamentable à la chute du jour et, pour la première fois, la forêt vit passer, sous ses hêtres, un défilé d'éclopés et de défunts sanglants, ramenés sur les épaules courbées de leurs compagnons d'aventure.

Landéan et ses bois retrouvèrent calme et silence, on ne s'entretenait plus de l'événement qu'à voix basse et dans la crainte du châtement. Il fut brutal, exemplaire. Apprenant qu'on le recherchait, Julien-Augustin Le Tanneur, en homme du monde, se présenta au tribunal criminel du département, venu tout exprès de Rennes à Fougères. Il fut incarcéré au château, où ne tardèrent pas à le rejoindre le maire Bossard, la Quinton, veuve Martin et sa fille et Joseph Painblanc. Quant aux frères Boisguy, le chef Aimé et son frère Guy, ils s'empressèrent de prendre la fuite avec plusieurs de leurs compagnons, gravement compromis comme eux.

TROIS TÊTES SUR UN CLOCHER

DANS sa séance du 21 mai, après six jours d'audience, le tribunal infligea la détention perpétuelle à Bossard et à Françoise Martin. Ceux-ci ne devaient pas tarder du reste à s'évader de leur prison. Painblanc et Le Tanneur furent condamnés à la peine capitale. Sur la place de la Petite Douve se dressèrent donc pour la première fois à Fougères les bois de « l'aimable guillotine », comme disait un commissaire du district. Le Tanneur en gravit courageusement l'escalier. Cependant le couperet, usé par les exécutions précédentes, manqua son coup, selon les dires des arrière-neveux du condamné, et le bourreau dut achever sa besogne au couteau... Un détachement escorta jusqu'à Landéan la tête du supplicié, qui, à titre d'avertissement pour la contrée, fut fichée sur le clocher de l'église.

Ainsi finit l'Émeute de la Saint-Joseph, mais, hélas ! elle allait être le signal d'une guerre civile implacable. Un fossé de plus en plus profond allait durant sept ans se creuser entre deux camps farouches, et le sang versé par la lutte fratricide allait couler à flots.

Fougères, le 3 novembre suivant, devait connaître le sort d'une ville investie, d'affreux combats de rues, les rigueurs de l'occupation par les Chouans, les représailles, les vengeances, les exécutions sommaires dont Lesueur fut la principale victime. Le 8 novembre, l'armée vendéenne quittait Fougères en direction de Granville, laissant sur place de nombreux trainards ou blessés qui tombèrent à leur tour aux mains des bleus et furent massacrés. Quinze jours plus tard, les débris de l'armée, battue à Granville, campait de nouveau dans nos murs avant de courir au désastre définitif de la Loire. Cependant, la défaite des armées royalistes n'abattit pas du Boisguy. A la tête de ses partisans, utilisant souvent la forêt profonde, pour quartier général, il allait lutter désespérément pour son propre compte. Mais dans le même temps, la réaction implacable du Gouvernement s'employait à une véritable épuration de la contrée. Ce fut le régime des commissions militaires chargées d'enquêter sur la conduite et les opinions des citoyens, des sanctions terribles. « Frère et ami, écrivaient à l'accusateur militaire Deffiennes les membres du comité révolutionnaire de Fougères, le 9 février 1794, nous sommes debout, toujours debout au grand déplaisir des aristocrates de toutes couleurs. Ils vont bientôt sentir les coups écrasants de la massue nationale confiée à nos mains... » Et quelques jours plus tard : « Nous t'envoyons les pièces relatives aux mauvais bougres que nous t'avons dépêchés les jours derniers. Prompte justice, mon ami, notre arsenal se remplit encore. Tu n'es pas au bout de tes

peines, ni nous non plus... » Et l'on signe : Les Sans-Culottes de Fougères. Comme l'un d'eux s'appelle Leroy, ce qui peut paraître compromettant, il juge utile d'ajouter à son nom l'indispensable épithète, et il signe : Leroy... républicain !... Et encore en post-scriptum : « Tâche de nous envoyer une pacotille de ces gueux-là, ils seront expédiés dans nos murs !... »

Ainsi comparut, devant le tribunal, un notable de Landéan, Joseph Thomas La Touche, père de trois enfants, chrétien aux fortes convictions, ancien maire de la commune, accusé sans trop de preuves d'avoir favorisé les Chouans. Le 5 floréal, an II, nous confient en effet les archives, a comparu un homme, lequel interrogé sur ses nom, prénoms, âge, profession et demeure, a déclaré se nommer Joseph Thomas, 47 ans, laboureur en Landéan, avoir été maire pendant l'espace de six mois, que sa gestion a fini depuis plus de trois ans et qu'il a été électeur durant ses fonctions de maire...

— N'as-tu pas favorisé les Chouans, lui demande le juge, en les cachant ou en les alimentant ?

— Je ne connais d'autres Chouans que ceux qui se cachent dans les ragoles et qu'on appelle encore oiseaux de nuit...

— Connais-tu des brigands ?

— J'ai bien eu connaissance qu'il est venu des brigands, mais je n'en connais point...

— Es-tu content de notre Constitution républicaine et ne regrettes-tu pas l'ancien régime ?

— Je ne suis pas satisfait de la Constitution nouvelle, et je regrette l'ancien régime, attendu que tout le monde était heureux, en ce temps-là nous étions tous à un, pendant que maintenant nous sommes à deux !...

— Aimerais-tu mieux avoir un roi qu'une république ?...

— J'aimerais mieux un roi, attendu que tout le monde serait heureux et content. Je n'ai point d'autre déclaration à faire.

Quelques instants plus tard, l'interrogatoire reprend :

— Thomas, à moins que tu ne sois fou ou scélérat, tu ne peux tenir pareils propos, les lois républicaines ont prononcé la peine de mort contre ceux qui oseraient, par n'importe quel moyen, tenter un rétablissement de la royauté. Tu sais donc à quoi tu t'exposes ?...

— Je persiste dans mes réponses. Je sais bien que je n'ai pas la force suffisante pour placer un roi, mais je désire son rétablissement, ainsi que celui de M. Bareau de Girac, notre évêque de Rennes, qui a refusé le serment.

Une telle fermeté de langage trouble le commissaire, puis force son respect. Il abandonne le tutoiement, il va tenter un sauvetage :

— Puisque vous parlez de la sorte, vous savez quel sort vous attend, réfléchissez.

Mais sans se troubler, Thomas répond :

— Cela m'est égal, je suis peu attaché à la vie...

La tête de l'infâme Thomas, précise le jugement, sera placée sur le clocher de Landéan, pour faire voir aux Chouans le châtimement qui les attend tous.

La sentence fut exécutée sur l'heure; non sans mal, on requit un charpentier qui dut exécuter sa macabre besogne sous la menace des piques. Pendant ce temps-là, un détachement prenait garnison à la Touche et faisait subir à la malheureuse veuve et à ses enfants les pires vexations.

Le 27 août, la tête de Julien Bossard, l'un des acteurs de la tragédie de la Saint-Joseph, s'en fut rejoindre sur le campanier, celles de ses prédécesseurs. Délivré de sa prison par les Vendéens lors de leur passage à Fougères et ne pouvant se montrer sans péril à Landéan, il avait pris le parti de se terrer à Parigné, près de la Villebœufs, dans la fameuse cache de la Cornulais. C'est de là qu'à la suite d'une dénonciation, il fut brutalement extrait en compagnie des prêtres réfractaires, qui partageaient sa retraite, et mis à mort sur-le-champ.

EMBUSCADES ET MASSACRES

ON devine quelle atmosphère de suspicion et d'épouvante régnait alors dans la région, à Landéan et dans sa forêt, où des colonies de sabotiers, de bûcherons et de cercliers vivaient au hasard des coupes. Les deux clans s'épiaient, se tenaient des embuscades et, féroce, s'entretenaient. Le 7 mai 1794, le meunier de Saint-François, Etienne Louvet, accusé d'être partisan des bleus, est assassiné dans sa demeure. Le 31 octobre, ce fut le tour de Jean Leroy, accusé d'avoir dénoncé des Chouans : les exécuteurs se saisissent de lui, le pendent à son échelle et le saignent à la façon des porcs. Le successeur de Bossard à la mairie, Morillon, installé par les autorités occupantes, dont les chefs prenaient du reste pension chez lui, subit à son tour un sort tragique. La veille, il est allé au village de la Héminière constater le décès de l'un de ses administrés, tué, selon son expression, par les « brigands blancs meurtriers ».

Je revois son élégante signature, ornée de paraphe compliqués, dans le goût de l'époque, sur le registre communal. Le lendemain, Morillon était au nombre des morts, et c'était son propre acte de décès que l'on dressait à la page suivante. Il avait été égorgé par vengeance, ainsi que sa femme, à la faveur de la nuit...

Toujours en cette même année 1794, se déroula l'embuscade meurtrière de la Plochaye, à trois kilomètres de Landéan, sur la route de Louvigné. Cent cinquante hommes de la garnison de Fougères, se rendant à cette dernière localité pour escorter un convoi de vivres et de munitions, furent attaqués par les Chouans commandés par Guy du Boisguy. Surpris par la violence et la soudaineté de l'attaque, les soldats se débandèrent et tentèrent de trouver le salut dans la fuite vers la forêt. Ils furent taillés en pièces au cours de cette manœuvre. Par contre, du Boisguy, acharné à leur poursuite, s'enlisa dans un marécage et fut atteint d'une blessure grave à la cuisse. Il eut cependant la force de se traîner à travers champs jusqu'au village de la Cherbonnelais où il expira. Cette défaite de la garnison de Fougères fit d'autant plus de bruit que quatre citoyens de la ville préposés au ravitaillement et deux jeunes filles qui se rendaient à Caen, Mlles Chobet et Fécelier, y trouvèrent également la mort. Mlle Chobet devait se marier, elle emportait avec elle sa dot en pièces d'or. La malheureuse avait pensé trouver plus de sûreté en suivant le convoi militaire !...

Châtecaujaune, canton forestier en direction de Laignelet, fut l'année suivante le théâtre d'une embuscade de ce genre tendue à un détachement de la Garde nationale de La Bazouge et du Pont Dom Guérin. Quatre militaires y périrent avec leur chef Le Fizelier. En raison de cette affaire, la commune de Landéan, déjà maintes fois punie, fut frappée d'une nouvelle amende de 6.000 livres. « Considérant, disait le décret, que cette commune a été constamment le repaire de la Chouannerie, que les habitants de cette commune scélérate n'ont cessé de faire partie des rassemblements contre-révolutionnaires et de les favoriser par tous les moyens. »

Les années s'écoulaient, accumulant les horreurs d'une guerre sans merci. Il fallut la fin de 1799, marquée cependant par l'assassinat de Guillaume Duval, prêtre réfractaire de Laignelet, en pleine forêt au lieu dit le Saudre Emoussé, abattu par un garde forestier alors qu'il revenait de baptiser un nouveau-né, il fallut la fin de 1799 pour qu'une trêve puisse s'établir après sept années terribles qui ensanglantèrent notre forêt. Noël, en effet, vit poindre l'espoir d'une paix prochaine, et rouvrant pour la circonstance l'église de Landéan profanée et déserte, les Chouans y

chantèrent à tue-tête une messe de minuit. Aimé du Boisguy, leur chef, et ses principaux lieutenants, au nombre desquels figuraient Bobon, dit Saint-Roch, et Tréhard, surnommé Marche à Terre, celui-là même qui inspira Balzac, se tenaient aux premiers rangs de l'assistance...

POÈTES INSPIRÉS

ES épisodes si douloureux de notre histoire ne pouvaient manquer d'inspirer les romanciers. Venu à Fougères en 1828 chez son ami le baron de Pommereul, Balzac choisit la terre fougèraise pour y faire revivre les personnages de son ouvrage fameux *Les Chouans*, dont la première édition devait paraître en 1838. Deux années plus tôt, le 24 juin 1836, l'auberge de Landéan recevait incognito un hôte de marque.

Elle est toujours debout, en effet, l'auberge quarante-six ans après les événements qui l'ont rendue célèbre, à peu près seule en bordure du grand chemin de Caen et, comme par le passé, halte et rendez-vous des courriers : *A la descente de Fougères, Veuve Guérin, vend à boire et à manger, loge à pied et à cheval*. L'enseigne nous apprend ainsi que seule la tenancière a changé. Mme Guérin a pris la suite de la belliqueuse femme Martin. Pénétrons à l'intérieur : grande salle au rez-de-chaussée, vaste chambre au premier étage, où quatre à cinq lits dressés attendent les voyageurs de première catégorie; les autres devant se contenter, soit dans le grenier, soit dans l'écurie, des paillasses disposées pour conducteurs et palefreniers.

D'une chaise de poste, un couple joyeux descend, lui trapu, le front haut, dans toute la vigueur de ses 34 ans, elle, une brune ardente de 30 ans, s'appuyant au bras de son compagnon. Il s'agit de Victor Hugo et de son inspiratrice, l'actrice Juliette Drouet, fougèraise d'origine. Deux jours plus tôt, en effet, ils sont arrivés en notre ville, et la visite de Fougères a été pour Victor Hugo un véritable enchantement. N'a-t-on pas conservé de lui la description célèbre adressée, dans l'enthousiasme, à son ami le peintre Boulanger ? Juliette s'est réjouie à l'avance de ce retour au pays natal : « Je suis prête, je meurs d'envie de faire ce voyage. Quel beau temps il fait, et tu verras, mon Toto, que nous serons bien à notre aise au grand air, sur une grande route, dans un bon petit cabriolet, avec un mois de bonheur devant nous, mais ce sera le paradis ! »

Langage d'amoureux qui vont trouver chez la veuve Guérin un toit complice, mais aussi quel enrichissement pour l'écrivain qui va parcourir le village et sa forêt, interrogeant les gens dont la plupart vécurent à cette époque douloureuse qui servira de titre au roman. Il va, s'informant, prenant des notes, crayonnant des croquis, décrivant les sites enchanteurs, méditant silencieusement devant l'église.

*C'était une humble église, au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes.*

Mais le délicieux vallon de l'Aretoire sera sûrement le but préféré de ces investigations locales, et à combien juste titre : venant de quitter le bief du vieux moulin, le Nançon, devenu capricieux, surgit tout écumant tel un vrai torrent, bondissant d'une pierre à l'autre, en une longue dégringolade de cascades bruyantes. Puis il traverse un gué sableux, où l'onde est transparente et presque aussitôt rebondit à nouveau avant de s'étirer paresseusement, comme s'il était las d'avoir trop folâtré dans les vertes prairies qui rejoignent la Villebœufs. De chaque côté de ses rives tortueuses et entrelaçant leurs ramures, s'élèvent des massifs de chênes et de bouleaux, et la fine reine des prés et l'héliotrope sauvage trempant dans les eaux leurs corolles. C'est là que Victor Hugo, séduit, a imaginé, dessiné et placé son fameux Château de la Tourgue, noire tour Mélusine à laquelle il a accroché une sorte de châtelet construit sur les arches d'un pont. Vision sinistre que cette Tourgue, « une haute tour ronde, toute seule, au coin d'un bois, comme un malfaiteur.

« C'était la vieille Bastille des Gauvain gardant à l'occident l'entrée de la forêt de Fougères...

« Derrière la tour, la forêt, devant la tour, un plateau de bruyères plus haut que le pont, plus bas que la tour, sous le pont, un ravin profond, plein de broussailles, torrent en hiver et ruisseau au printemps. »

C'est là également, dans ce décor lugubre de forteresse attaquée, que Victor Hugo va insérer les pages maîtresses de *Quatre-vingt-treize*, trois pauvres enfants gardés en otages, menacés par les flammes et enfin délivrés, innocent enjeu de l'atroce lutte.

Ce n'est que trente-six ans toutefois, après sa visite à Fougères et Landéan, que Victor Hugo achèvera son ouvrage et, de son lointain exil de Guernesey, le livrera aux lecteurs. Ne retenons de l'auteur que son voyage d'études qui nous a valu cette œuvre demeurée captivante et qui n'a guère vieilli. Glissons sur l'escapade. Tout tableau a ses ombres, et les poètes sont de

grands sentimentaux. Fervente et fidèle Juliette, incorrigible Victor Hugo... N'a-t-il pas, par avance, sollicité l'indulgence des siens. « Ma chère enfant, écrit-il à sa fille bien-aimée Léopoldine, on s'en va quand on a besoin de distraction, et l'on revient quand on a besoin de bonheur !... »

Bonheur fragile, hélas, et qui sera brutalement brisé quelques années plus tard, au cours d'une excursion semblable, dans les Pyrénées et toujours en compagnie de l'inséparable Muse. Sur le chemin du retour, Victor Hugo reçoit, en plein cœur, l'annonce de la double noyade de sa fille et de son gendre à Vilquier. C'est alors le calvaire de l'interminable voyage. Même en forçant les chevaux de poste, on arrivera trop tard pour contempler seulement une tombe fraîchement comblée, sur laquelle, désespéré, le pauvre père s'écroule...

HEURS ET MALHEURS D'UNE ABBAYE

MAIS j'ai hâte de vous transporter maintenant à ce qui fut le Monastère de Saint-François. Nous l'aborderons par le plus épais de la forêt, en suivant un vieux chemin vert, après avoir salué au passage le Prieuré, autrefois résidence des desservants de la paroisse et qui dépendait de Rillé, puis le Hallay en souvenir de l'ancien château-fort depuis longtemps disparu, séjour des marquis du Hallay, maîtres incontestés de la contrée et dont la Révolution consumma la ruine.

Voici Saint-François. Que reste-t-il de nos jours de l'ancien couvent des Franciscains de la stricte observance, dont M. Pautrel a écrit une histoire très documentée ? Ses débuts furent ceux d'un modeste ermitage en l'an 1441 qui devait presque aussitôt bénéficier des libéralités du duc François I^{er} d'abord et des rois de France ensuite. Dans un enclos de trois journaux, au lieu nommé le Pas du Meunier, le Frère Guillaume Vaurouillon, bachelier en théologie, et le Frère Jacques Les Lieux, maître en théologie, furent autorisés à s'y établir, « afin d'y user et finir leurs jours pour le salut de leur âme ». Dans ce jaillissement de la vie franciscaine en notre terre, la foi des premiers religieux fut ardente, édifiante. Ne vit-on pas le Frère Vaurouillon, personnage de grande science, appelé par le Pape pour prendre part aux controverses sur le Précieux Sang du Christ. C'est à Rome, du reste, en pleine assemblée de Concile de 1464, que la mort le surprit.

Le Monastère prospérait et recevait de toutes parts des dons et des fondations. Les nobles du pays le fréquentaient assidûment, ornaient sa chapelle et demandaient comme une faveur d'y recevoir la sépulture. Cette chapelle, où se chantaient avec pompe les offices divins, méritait par ses vastes proportions, ses riches fenêtres flamboyantes, le nom d'église de la Forêt. Moines défricheurs, moines bâtisseurs, moines savants, enfermés à longues journées pour l'étude en d'austères cellules, moines prédicateurs — ne les entendit-on pas souvent à Saint-Sulpice, — dispensateurs de charité et de paix, bien qu'ils n'y aient jamais été très nombreux, les disciples de Saint-François surent acquérir l'aurole de la renommée. Puis, avec le temps, le sel s'affadit; l'apparition d'un certain confort, l'évolution des mœurs, la défense opiniâtre de leurs droits et privilèges, certaines regrettables querelles locales, le ministère des âmes s'accordant mal avec les préoccupations temporelles, tout cela fit qu'ils n'étaient plus que trois au couvent à peu près désert, lorsque la Révolution les dispersa, livrant aux enchères leur asile. M. le Harivel, qui se rendit acquéreur du domaine pour une somme dérisoire, songea même un moment à jeter bas l'église conventuelle, mais devant l'hostilité populaire, il se ravisa. Par la suite, Mme des Flégès, femme de grande charité, acheva la transformation du monastère en résidence bourgeoise au début du siècle dernier. Pendant la guerre 1914-18 y furent casernés des prisonniers allemands qui contribuèrent largement au délabrement intérieur. Dès lors, la décrépitude s'est précipitée, et aujourd'hui les ruines elles-mêmes sont en train de périr puisqu'on vend à l'encan les derniers vestiges.

Puisse, du moins, le remarquable calvaire du XVI^e siècle, objet d'un classement des Beaux-Arts, érigé au bord du chemin pittoresque qui conduit à l'étang, inspirer aux visiteurs le mélancolique souvenir d'une abbaye, jadis célèbre, et que la sottise des hommes a réduite à néant.

Passant devant l'alignée mégalithique du Cordon des Druides, Carnac en miniature, nous retrouvons Chennedet. C'est alors que nous reprenons la direction de Fougères après avoir franchi le ruisseau de Pérousel, puis la Grande Rivière et gravi les deux rudes côtes Saint-Martin. C'est en souvenir de l'église Saint-Martin-des-Bois, déplacée par ordre du baron de Fougères, parce qu'elle gênait le déroulement de ses chasses, reconstruite ensuite à Laignelet, que le coteau a conservé ce nom. Encore une descente, et nous sommes de nouveau à la Verrerie, au pied de cette Croix de Recouvrance, où s'achève notre randonnée.

LÉGENDES ET LEÇONS DE LA FORÊT

NOUS avons fait un long voyage, la forêt est si riche en souvenirs et si fertile en légendes. Transmis de famille en famille, nos ancêtres les racontaient jadis au coin du feu à voix basse, et souvent les jeunes frissonnaient. Les contes naïfs ont alimenté notre folklore forestier, et bien que nous soyons devenus quelque peu incrédules, les fantômes des années tourmentées continueront longtemps à parcourir nos sentiers. Fontaine aux belles filles, ainsi nommée puisque la fille la plus exigeante peut s'en servir comme d'un miroir; Gué aux Merles : au lever de la rosée, les oiseaux s'y désaltèrent en sautillant; Fontaine aux Sabotiers, ils venaient jadis en puiser l'eau limpide; Fontaine d'Enfer, on la dit fréquentée par les diabolins qui s'amusent à la troubler. Evitez de vous y désaltérer. Ne vous attardez pas le soir, même au clair de lune, car vous pourriez voir surgir devant vos yeux des visions qui causèrent à certains voyageurs un compréhensible émoi : Croix de la Métairie, où les soirs de Toussaint défile sans répit une procession funèbre, présidée par un officiant pâle à la longue chape noire; Vallon du Pont Richard, où des soldats insaisissables circulent en se croisant; Ermitage des Cinq Croix, où la nuit des cierges s'allument; Prairie de Clair-Douet, où une main d'enfant apparaît sur le sable; Marais de la Pelochais, où, un certain soir d'automne, un paysan de Landéan, glacé de terreur, vit assises près d'une barrière Mlle Chobet, de blanc vêtue, avec sa compagne d'infortune; Croix des Quintaines, où l'on prétend entendre des plaintes. Si vous passez par là, ne manquez pas de vous signer, sinon vous pourriez apercevoir, affaissé sur le socle de pierre, un soldat à cocarde blanche, essayant vainement d'étancher le sang qui jaillit de sa cuisse ouverte. C'est Guy du Boisguy, n'en doutez pas, qui, mendiant vos prières, revient au triste lieu qui le vit expirer.

Si je vous ai causé quelque frayeur, veuillez me pardonner : en compensation, et comme disaient nos pères, je vais, en terminant, vous confier une recette : à notre siècle trépidant, à nos existences surmenées, la forêt, croyez-moi, offre un bienfaisant remède, une sorte d'antidote. Elle est à notre portée, sachons en profiter. En elle, tout est quiétude, apaisement et silence. Indifférente à la folie des hommes, soit qu'elle reverdisse ou qu'elle se dépouille, jamais elle n'a manqué d'équilibre ou d'harmonie.

Voyez comme elle a su ensevelir sous le chèvrefeuille et la mousse la trace des massacres. Elle nous appelle à la paix, au travail, à l'amour. C'est l'éternelle leçon qu'elle ne cesse de verser au cœur des hommes.

Quelques notes sur

LE TANNEUR DES VILLETES

contre révolutionnaire fougérais (1756-1793)

Julien Augustin Le Tanneur était le troisième fils de Christophe, seigneur de Malhère, et de Françoise Charlotte Le Panetier. La terre de Malhère est située sur le territoire de la commune de Laignelet, à un kilomètre du clocher, à quelques pas du chemin vicinal qui conduit à Landéan. Cette seigneurie relevait de la Motte Anger en Le Loroux, et c'est en 1693 qu'elle passa dans la famille Le Tanneur à la suite d'une acquisition. On peut encore voir de nos jours l'ancien logis à la toiture en pente de l'époque Louis XIII surmontant un vaste porche et, non loin de là, un moulin en ruines porte un blason sur le linteau de sa grande porte. Outre cette terre seigneuriale, les Le Tanneur possédaient un hôtel particulier dans l'impasse de la rue de L'Aumallerie (aujourd'hui rue Chateaubriand). C'est la maison à tourelle visible de la place d'Armes, résidence actuelle de M. Désiré Lechat. C'est en ces murs que naquit notre personnage le 4 mars 1756, il devait par la suite prendre le titre de « des Villetes ». Il appartenait en effet à une famille de cinq enfants : son frère aîné François Joseph, né le 25 janvier 1754, sieur de le Provostière, devait épouser Perrine Reite, dame des Orières, de deux ans plus âgée que lui. Entraîné lui aussi dans la conspiration de la Rouerie, il prit part à différents combats autour de Fougères, et notamment au combat sanglant de l'Angevinière qu'une croix commémorative élevée en 1938 par les soins de M. Etienne Aubrée rappelle à dix kilomètres de Fougères sur la route d'Ernée. Victime d'une grave blessure à la cuisse, il dû pour cette raison abandonner le rôle actif de combattant et se chargea de recruter pour les armées royalistes. C'est à ce titre qu'il fut arrêté à Fougères le 31 janvier 1796, jugé le 3 mars et fusillé le lendemain.

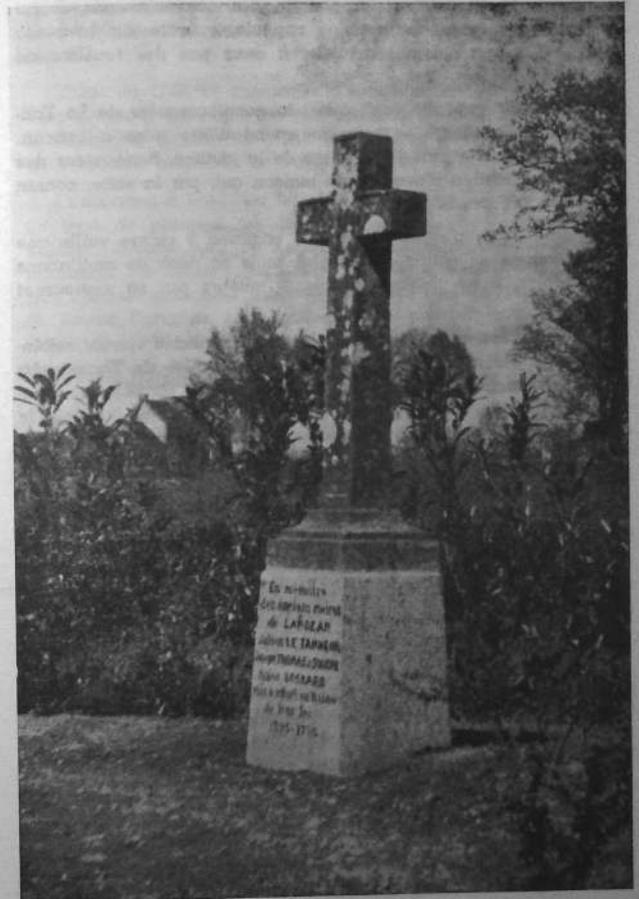
La famille Le Tanneur se composait également de Françoise Julienne, née en 1751, de Christophe Michel, moine franciscain, né le 20 septembre 1752, et décédé le 13 décembre 1821, et enfin d'un plus jeune fils, René Marie, sieur des Pomerets, né le 12 septembre 1757 et décédé le 27 juillet 1830, qui devait tenter plus tard de soustraire à la confiscation les biens de son frère condamné à mort.

Mais revenons à Julien Augustin. On ne sait rien de son enfance, adulte il était parvenu à la belle taille de 5 pieds 7 pouces, soit 1 mètre 81, ce qui lui valut d'être admis à Versailles en qualité de garde du corps de Louis XVI. Comme beaucoup de jeunes nobles de son époque, il devait prendre part à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis entre 1775 et 1783, sous les ordres de son compatriote Armand Tuffin, marquis de la Rouërie, de cinq ans son aîné, et qui, au côté de La Fayette, devait s'y distinguer sous le nom de « colonel Armand ». Comme La Rouërie l'avait fait, pour orner sa propriété de Saint-Ouen, Le Tanneur rapporta pour sa terre du « Châtel », en Landéan, un jeune tulipier de Virginie devenu depuis un arbre imposant toujours visible et étonnamment vivace qui, chaque année, à Pâques, se pare d'une foule de pétales immaculés ourlés d'un mauve céleste et qui, de loin, comme disait Chateaubriand, fait penser à un gros bouquet de fiancée de village.

M. Le Tanneur demeurait pourtant célibataire ; délaissant sa charge près du souverain, on ne sait pour quelle raison, et revenu de la guerre, il se fixa au Châtel, terre de trois journaux, nous précise M. Pautrel. Il y résidait déjà en 1785 puisque le livre de paroisse nous révèle qu'à cette époque, il était maire de Landéan et qu'en cette qualité, il signa l'acte de décès de son voisin de campagne, Alexandre Du Bellay, descendant du poète angevin, qui expira à La Touche, à l'âge de 87 ans.

C'est sur cette terre du Châtel, le millésime de 1787 en fait foi, qu'il construisit une gentilhommière à l'âge de 31 ans. Hélas, Julien Augustin ne devait pas en jouir longtemps ! lieu de plaisance pourtant où, à l'ombre de l'immense forêt toute proche, il faisait bon vivre, partageant ses occupations entre l'administration de la commune et les plaisirs de la chasse, solitaire il est vrai, puisqu'une seule domestique, qui lui était dévouée corps et âge, assurait son service jusqu'au moment où, en haine de son maître, elle fut traquée et condamnée par contumace.

Après la Révolte de la Saint-Joseph, apprenant qu'on en recherchait les responsables, Julien Augustin Le Tanneur se présenta devant les juges. Son interrogatoire n'a pas été conservé, on sait seulement qu'il invoqua pour sa défense le mérite d'avoir,



EN MEMOIRE DES ANCIENS MAIRES DE LANDEAN :
 JULIEN LE TANNEUR
 JULIEN BOSSARD
 JOSEPH THOMAS LA TOUCHE
 MIS A MORT EN HAINE DE LEUR FOI — 1793-1794

*Inscription apposée sur la croix de la famille Thomas
 près de l'église de Landéan (1960)*

en pleine émeute, dégagé la voiture des conventionnels. Il fut cependant condamné à la peine capitale, exécuté sur la petite Douve, la place d'Armes actuelle, à deux pas des fenêtres de sa maison natale.

Ses biens ayant été confisqués, la gentilhommière de Le Tanneur subit le pillage et la ruine avant d'être mise à l'encan. C'est alors que le plus jeune frère de la victime, René, sieur des Pommerets, essaya d'acquérir la maison qui, par la suite, connut différents occupants.

Quand au tulipier de Virginie, il continua à croître vaillamment comme un enfant abandonné, mais en dépit de mutilations regrettables, il est toujours visible et célèbre par sa vigueur et sa beauté.

En l'an 1794, deux nouvelles têtes de suppliciés vinrent rejoindre sur le clocher celle de Le Tanneur : la tête de Thomas La Touche, ancien maire lui aussi et qui mourut après une admirable profession de foi catholique, celle de Julien Bossard, le maire de la Saint-Joseph qui, échappé du château de Fougères, devait être repris un an après dans la cachette de la Cornulais. Lorsque ces temps affreux prirent fin un officier républicain passant à Landéan aperçut sur l'édifice les misérables trophées, et cette vue émut son cœur d'honnête homme, il donna l'ordre qu'on les détachât et les enveloppant dans des linges blancs, il en fit remise aux familles Thomas et Bossard, qui les reçurent avec l'émotion que l'on devine. Mais personne de son nom n'étant là pour recevoir le dépôt funèbre de Julien Augustin, on l'enfouit au cimetière proche de l'église, lui procurant enfin le suprême repos.

A cette étude, il convient d'ajouter d'intéressantes précisions sur le clocher tragique. N'est-ce point toujours le même qui se profile sans grâce au-dessus de la bourgade. Dussent être mises en défaut la légende et aussi les assertions d'historiens locaux, ce n'est point le contemporain de la Révolution !

En effet, si l'on ouvre le livre de paroisse avec la bienveillante autorisation de M. Charles Place, curé de Landéan, on note que, le 29 avril 1715, la cloche Emmanuelle Anne Marie, nommée par Vénérable et discret Messire Guillaume Hameau, prieur-recteur de Landéan, comme on disait à l'époque, a été placée dans le campanier situé du côté de l'Evangile. Il faut dire que l'église à cette époque se composait d'une nef unique, et le campanier en question devait être édifié sur le versant nord de la charpente.

En 1719, une deuxième cloche vient rejoindre l'autre, bénite par Vincent Hameau, chanoine régulier de Saint-Augustin et

prieur de Landéan, en présence du recteur du Loroux et de l'abbé Malle, chapelain de la Communauté fougéroise des Urbanistes.

Enfin, en 1758, le campanier s'enrichit d'une troisième cloche, « La Grosse », qui reçoit les onctions d'un personnage de marque et voisin par surcroît « Messire Fraïn de la Villegontier », docteur en Sorbonne, originaire de Parigné.

Continuons à feuilleter les documents dans la suite des âges. Le livre de paroisse est désormais rédigé par Messire Olivier Verdier, décédé curé de Landéan en 1909, après un ministère paroissial de trente ans. C'est un esprit subtil et caustique. M. Verdier commente l'œuvre de l'un de ses prédécesseurs, M. Joseph Durocher, chef spirituel de la paroisse sous la Restauration. Ce prêtre a reçu la tâche de réparer les immenses dommages causés à la chrétienté locale par la Révolution au spirituel comme au temporel, et il s'y emploie avec fermeté. C'est ainsi qu'il s'attaque aux Louisets (1) nombreux, comme on l'imagine, à Landéan, et il s'efforce non sans peine de les ramener à l'obédience de Rome. Il restaure l'église, construit les deux chapelles des bas-côtés, garnit le chœur de lambris, achète des vases sacrés.

Tout cela est fort bien, mais aux yeux de l'abbé Verdier, il a commis un crime impardonnable. N'a-t-il pas jeté bas le campanier arrosé du sang des martyrs pour le remplacer (je cite textuellement) par un « affreux clocher », un « on ne sait quoi », « un pigeonnier », édifié au-dessus du portail d'entrée... et toujours debout.

Ce n'est donc point sur l'actuel clocher de Landéan, datant de 1826, que furent exposées les têtes des suppliciés de la Terreur. Le campanier qui les porta a disparu pour toujours.

(1) Louisets, catholiques farouchement opposés au Concordat conclu entre Napoléon et le Pape Pie VII, ainsi nommés parce que les fougérois anticoncordataires se réunissaient à la chapelle Saint-Louis.

HAUT LIEU DU PAYS DE FOUGERES : LA CHAPELLE DE LA MOTTE-ANGER

La récente restauration de la chapelle de la Motte Anger, en la paroisse du Loroux, vient d'attirer de nouveau l'attention sur cet humble sanctuaire, situé au bord de la grande route de Fougères à Gorron, à dix kilomètres de la ville, et sur la curieuse statue de bois qu'elle abrite, connue sous le nom de la « Vierge à l'Oiseau »

UN ORATOIRE CHAMPETRE AU DESERT

Le LOROUX-DU-DESERT..., les vallons verdoyants et les grasses prairies que l'œil y découvre ne justifient plus, heureusement, cette appellation du Désert que partagent avec Le Loroux les communes de Louvigné et de La Bazouge, lointain souvenir des temps où les conquérants normands ne laissaient derrière eux comme à Terregate dans la Manche, que des terres brûlées !

Mais cette fertilité du XX^e siècle était loin d'exister en 1792, puisque l'annuaire départemental nous apprend qu'à cette époque Le Loroux, aux trois quarts, n'était qu'une terre à sarrasin. Cependant qu'à l'endroit où s'élève le bourg actuel, les religieux de Savigny transformèrent en 1125 une pauvre chapelle en église, à deux kilomètres plus loin, un humble oratoire prit racine, grâce à la ferveur populaire, et fut dédié, comme tant d'autres à la « douce Mère de Dieu ».

L'édifice actuel n'a que cent ans. Il n'est que l'ombre du précédent et occupe un emplacement quelque peu différent. MM. Le Bouteiller et Pautrel, ainsi que le savant abbé Dominique Piron, enfant du Loroux, prétendent que la chapelle primitive était située en bordure du chemin de Larchamp, qui naguère serpentait vers le mont Romain, en traversant l'actuelle grande route pour aller se jeter dans l'ancien tracé de la route du Maine, à quelques cent mètres derrière la maison Guérin; celle-ci fut, paraît-il, construite aux dépens des pierres écroulées du sanctuaire, dont les dimensions étaient respectables.

Son cadre? Non loin se profilait la colline du Mont Romain, point culminant du pays, à quelques pas s'élevait le manoir de la Motte Anger, siège du baillage du Loroux, et dont les seigneurs avaient le privilège de haute justice. Ce manoir, dont la chapelle privée a disparu au siècle dernier, conserve encore fière allure, malgré sa transformation en ferme, et à l'entrée de sa cour se dresse, toujours imposant, un portail sculpté qui ne manque pas d'intérêt. Un peu plus bas, vers Le Loroux, voici la maison noble de la Boisnière, qui dépendait jadis de l'abbaye de Savigny.

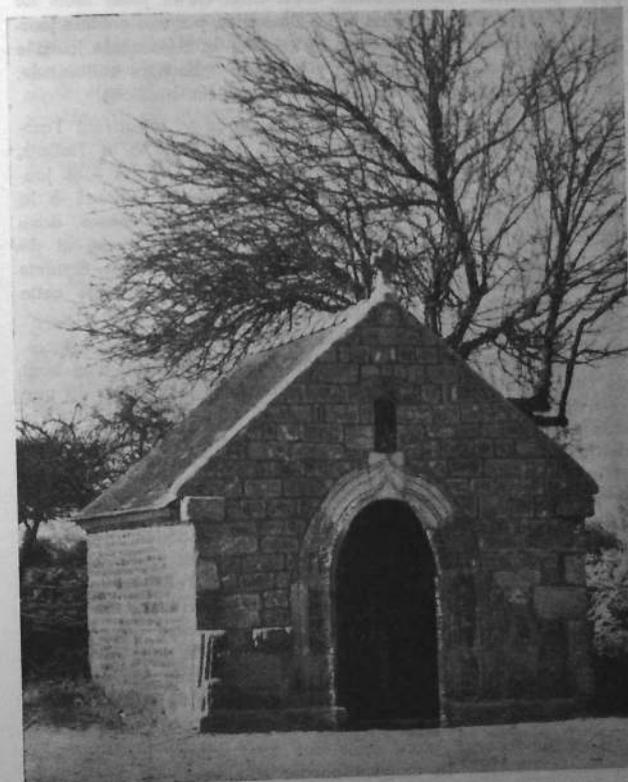
Ce vallon pittoresque, endormi sur un passé célèbre, mais révolu, conservait cependant un titre de noblesse, celui d'abriter sous un toit rustique une statue du XV^e siècle, imposante, mais sévère, burinée à gros traits dans le chêne par un artisan naïf, qui l'avait représentée, offrant à l'Enfant-Dieu un oiseau en hommage. Notre-Dame de la Motte Anger, reine et protectrice de ces lieux, attirait vers elle la dévotion populaire, jusqu'au jour où la tempête révolutionnaire s'abattant sur la contrée, elle allait, elle aussi, connaître l'épreuve.

LE LOROUX « COMMUNE PATRIOTE »

1791. La Révolution a fait de rapides progrès, et sur toute l'étendue du territoire, le serment de fidélité à la Constitution vient d'être exigé pour tous les prêtres exerçant un ministère public. A cette époque, Le Loroux compte 1.171 habitants, entraînés par l'exemple des autorités locales, ils vont, pour la plupart, adhérer aux idées nouvelles. Dès lors, on applique avec empressement les prescriptions du Gouvernement. S'agit-il de recruter la Garde nationale? Elle comptera bientôt 90 hommes. Ceux-ci, joints aux garnisons voisines de Saint-Ellier, proche d'un quart de lieue, de Saint-Mars-

sur-la-Futaie, de Landivy, ayant à leur tête ceux de La Bazouge-du-Désert, vont constituer bientôt une fédération des cinq communes, image de ce qui se passe à Paris.

La Bazouge-du-Désert est alors un centre révolutionnaire, dont les bourgeois de Pont Dom Guérin sont les théoriciens et les entraîneurs. L'un d'eux, de Clinchamps, est commandant de la



Garde nationale pour le district de Fougères. Nous avons vu à l'œuvre à Landéan, le 19 mars 1793, Foubert, dit Grandmoulin, dans ses fonctions d'administrateur du même district, qui, ce jour-là, faillirent lui coûter la vie. Or Foubert réside à Malagra, à quelques hectomètres de Pont Dom Guérin.

La fédération des cinq communes est ardente. Chaque dimanche, elle s'entraîne au maniement des armes. Il s'agit parfois de véritables expéditions punitives contre les communes voisines qui ne partagent pas les mêmes idées. Ça et là, on plante des arbres de la Liberté, et Le Loroux posséda le sien de très bonne heure. On n'oublie pas non plus les cérémonies en plein air, pour réchauffer l'enthousiasme. C'est ainsi qu'en plein mois de juillet 1791, se déroula, selon M. Le Bouteiller, par une chaude journée d'été au bord de l'étang de la Bignette, la mémorable journée du serment des fédérés. Rien n'y manqua : discours enflammés, serments, accolades, sans oublier le bal et les libations.

Rentrés chez eux, les gardes du Loroux y retrouvent l'ambiance patriote, grâce au maire Lottin, qui réside à la Tiollais, et au recteur Bernard, originaire de Saint-Lô. Celui-ci, dès janvier 1791, s'est empressé de prêter un serment solennel à la Constitution civile du clergé, à l'issue d'une grand-messe, dans un discours qui fut qualifié de « rempli de patriotisme et de vertu ». C'est pourquoi le journal des départements et districts de la ci-devant province de Bretagne, auquel j'emprunte cette appréciation, l'a jugé digne de figurer en ses colonnes (1).

En voici quelques phrases significatives dans le style pompeux de l'époque : « Le tocsin alarmant, qui a retenti d'un bout de l'empire à l'autre, m'a glacé d'effroi, mais je me suis dit que je n'appartiens point à un corps, la loi n'en reconnaît plus, je suis à Dieu, je suis à la patrie. Qu'ai-je fait ? Dans le silence de la réflexion, j'ai pesé les devoirs que m'impose la religion et ceux que me prescrit la patrie. »

Et plus loin, après avoir annoncé à ses paroissiens qu'avant de se décider, il a pris conseil « d'hommes habiles, des sages en Israël, des théologiens éclairés », il poursuit : « L'Eglise se tait, et la patrie commande. C'est au citoyen d'obéir : j'obéis. » Alors le citoyen Bernard prête serment. Par la suite, le prêtre jureur s'emploie à des activités diverses et, entre autres, il se met à commander la Garde nationale. Lorsque le culte divin périclita, il n'hésite pas à transformer l'église en magasin à munitions. C'est ainsi que Le Loroux, à l'avant-garde de l'activité révolutionnaire, va mériter le titre de « commune patriote ».

Que deviennent alors dans ces conjonctures les chrétiens demeurés fidèles ? Ils doivent cacher soigneusement leurs sentiments. On se risque parfois à faire de longs déplacements nocturnes pour entendre une messe à la dérobée en quelque cellier ou dans un taillis, ou pour porter un enfant au baptême d'un

(1) N° 186, page 146.

ministre réfractaire. Mais ces entreprises deviennent de plus en plus hasardeuses, et le régime est prêt à étouffer dans le sang ce qu'il qualifie de fanatisme. Triste époque, où se perpétuent les délations, les assassinats, les haines féroces.

En 1795, M. Bernard, discrédité, a abandonné son sacerdoce et s'est enfui vers sa Normandie natale. C'est alors que se présente, en cette paroisse à l'abandon dont il est originaire, Messire Michel de Moytaux, prêtre fidèle, noble figure auréolée de souffrances, car depuis son arrestation en 1792, à Marcillé-Raoul, où il était vicaire jusqu'au 15 avril 1795, où la liberté lui est rendue, M. de Moytaux a connu les rigueurs de trois prisons : Saint-Melaine à Rennes, où il fut jeté sur dénonciation, la Trinité et enfin les obscurs cachots du Mont-Saint-Michel.

MICHEL DE MOYTAUX, PRETRE FIDELE

M. l'abbé de Moytaux naquit au Loroux le 10 janvier 1743, de noble homme Jacques de Moytaux et de Jeanne Chevaucherie, ainsi que l'atteste l'extrait du registre des baptêmes de la paroisse. L'une de ses sœurs, Jeanne, mariée à Olivier Guérin, résidait au village de la Mondrais, et les époux exploitaient la ferme ancestrale.

Vicaire à Marcillé-Raoul, il avait, à l'exemple de son recteur, M. Julien Butet, refusé le serment constitutionnel, et cette attitude allait bientôt valoir à ces prêtres l'hostilité des « patriotes » du cru. Au cours des âges, les procédés de persécution ne varient guère, et pour s'en débarrasser, on s'employa à compromettre les deux hommes dans l'exercice de leur ministère. Le « Journal des Départements et Districts de Bretagne » (1) nous apprend en effet que le Conseil général de la commune de Marcillé-Raoul adresse aux administrateurs du district de Dol, une plainte sur dénonciation de deux habitants.

Le citoyen Torchaussé, du village de la Courterais, déclare s'être présenté le 16 mars à M. Butet, curé de Marcillé, pour se confesser de ses péchés. Celui-ci lui a demandé d'abord s'il avait été à la messe des intrus, il a répondu cinquante fois environ. Le curé lui a dit alors que s'il voulait changer de loi et promettre de ne pas retourner à leur messe, il allait le confesser, etc...

(1) N° 160 du 7 avril 1792.

La plainte est du 16 mars, mais celle du 24 du même mois émanant de la femme Brandonneur, concerne le vicaire de Moytaux. S'étant présentée à son tribunal, il lui demande : « Etes-vous de la Nation ? » Elle a répondu : « Oui. » Il lui a détendu d'aller à la messe des prêtres jureurs, ainsi qu'à confesse, puis lui a déclaré que, même si elle était à l'article de la mort, lui de Moytaux ne la confesserait pas. Et la pétition conclut : « Tout le monde est au désespoir. Faites régner la paix, citoyens administrateurs, et mettez fin à ces désordres ! » Suivent les signatures du maire de Marcillé et de plusieurs personnes.

Le résultat ne se fera guère attendre ! Le 14 août 1792, recteur et vicaire sont arrêtés comme suspects et dirigés sur Rennes, et pour eux commencera le régime amer de l'emprisonnement, prélude probable à la peine de mort.

En janvier 1793, on songe à déporter les malheureux, ceux du moins qui n'ont pas 60 ans. M. de Moytaux risque fort de connaître ce sort, mais sa santé est gravement compromise, et comme il exhibe un certificat médical d'infirmités, on juge préférable de l'expédier au Mont Saint-Michel, où il subira le cachot du 7 février 1793 en mars 1795.

C'est alors que surviendra pour les persécutés une courte période de répit. Des négociations en effet se sont ouvertes entre blancs et bleus. On parle même de pacification et de rétablissement du culte catholique, et l'on verra bientôt s'ouvrir les portes des prisons. A la condition que les ecclésiastiques libérés demeurent en résidence surveillée, on ira même jusqu'à leur accorder un lieu fixé pour la célébration des offices.

Affaibli et anxieux, Messire de Moytaux revient alors vers sa paroisse natale et demande asile à sa sœur.

LA MOTTE ANGER, LIEU DE CULTE ET REFUGE

Le prisonnier libéré oublie les tristesses du temps et ses propres souffrances, heureux à la pensée de pouvoir enfin célébrer sa messe. Hélas, nous l'avons dit, l'église du Loroux, désaffectée, tient ses portes closes, mais l'humble chapelle des champs, Notre-Dame de la Motte Anger, qu'il aimait tant visiter au temps de sa jeunesse, va lui offrir le refuge de son toit, l'accueil de la statue vénérée, demeurée intacte sur l'autel, que de pieuses mains n'ont jamais cessé de fleurir.

Alors, de toutes parts, les fidèles affluent. Sans désespérer, Messire de Moytaux confesse, marié et baptise. Les temps sont changés, et les vieilles coutumes se rétablissent. Dans l'allégresse générale, on va même jusqu'à chanter des grand-messes... Répit de courte durée, la sévérité du régime reprend plus vexatoire que jamais, le prêtre doit de nouveau se cacher, changer fréquemment d'asile, pour se glisser furtivement la nuit venue, dans la chapelle devenue suspecte.

Il lui faut bientôt gagner le Maine, Fougerolles-du-Plessis d'abord, puis revenir à Saint-Ellier, chez son neveu Trouvé. Enfin, lorsque la vraie paix revient avec le Concordat, M. de Moytaux devient fougerais, résidant d'abord rue de l'Hospice, puis place d'Artois (l'actuelle place d'Armes). Il exerce les fonctions de diacre à Saint-Léonard, il s'intéresse aux orphelins de l'hôpital de la Providence. Il s'éteint doucement en son domicile le 10 novembre 1818, âgé de 76 ans, en « donnant les marques de la plus ardente piété »

Nous avons sous les yeux, feuillets jaunis par le temps, le contrat passé le 23 prairial de l'an IX de la République, une et indivisible, devant les notaires Baron et Mabile, de Fougeres, par lequel le « citoyen Demoytaux » cède à sa sœur Jeanne, veuve d'Olivier Guérin, sa part d'héritage de leur père, Jacques de Moytaux, située au village de la Mondrais, moyennant la somme de mille francs, à verser en deux années et une rente annuelle et viagère de cent francs.

« Attendu, précise l'acte notarié, que le sieur Demoytaux a besoin d'améliorer son sort, sa fortune étant modique et ne se trouvant pas dans le cas de gagner sa vie et son entretien, il s'est donc décidé à aliéner ses biens à sa sœur et les raisons de la préférence qu'il lui accorde sont les secours qu'il en a reçus lorsqu'il était dans la peine. »

Docteur POIRIER,
Vice-Président
de la Société Archéologique.

SOURCES

- *Bertin et Maupillé* : Notice historique et statistique sur la baronnie, la ville et l'arrondissement de Fougères. Rennes 1846.
- *Vicomte Le Bouteiller* : Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères. Plihon et Hommay, Rennes 1912.
- *E. Pautrel* : Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères. Imprimerie Riou-Reuzé, Rennes 1927.
- *Th. Lemas* : Un district breton. Fischbacher, Paris.
- *Abbé Piron* : Notes manuscrites.
- Journal des départements et districts de Bretagne.
- Livre de paroisse de Landéan.
- Archives communales de Landéan.
- Archives de la famille Le Tanneur.
- Archives et notes personnelles.

Photographies dues à l'obligeance de MM.
Etienne Aubré et Emmanuel Debroise



IMPRIMERIE
"Les Nouvelles"
31, AV. JANVIER, 31
R E N N E S

Dépôt légal N° 231
4^e trimestre 1961